

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 52'000 DESTINÉ À L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL  
ESPACE DE RANGEMENT POUR LES ARCHIVES COMMUNALES AU REZ INFÉRIEUR DE L'ÉCOLE  
DE COMPESIÈRES**

Considérant,

- la réalisation prochaine d'un groupe sanitaire au rez de la Commanderie (D-1431 / 30.01.2018), qui va réduire l'espace dévolu aux archives,
- la capacité de stockage du local actuel des archives, qui arrive à saturation,
- les carences de ce local en termes de sécurité, feu et dégâts d'eau,
- l'opportunité de récupérer un espace situé au rez inférieur de l'école de Compesières répondant en tous points aux directives cantonales,
- l'exposé des motifs,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

**DÉCIDE**

**À l'unanimité, soit par 15 voix pour :**

1. De réaliser les travaux d'aménagement d'un nouvel espace de rangement pour les archives communales au rez inférieur de l'école de Compesières.
2. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 52'000 destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 10 annuités de 2019 à 2028.
5. D'autoriser le maire à contracter, si nécessaire, un emprunt afin de permettre l'exécution de ces travaux.
6. L'attribution au fonds de décoration devra être enregistrée, lors du bouclage des comptes, selon les dispositions comptables applicables.

Bardonnex, le 17 avril 2018

John-Anthony GYGER, Président